

Nom de produit : ELECTROLYTE A2-I
Révision : 2019-12-05
Document no.: M0010

Page : 1/12
Imprimé : 2019-12-05
SDS-ID: FR-FR/20.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : ELECTROLYTE A2-I
Cat. No. 40900009 (part of Cat. No.40900008)
Dimension de l'emballage : 920 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Pour préparation électrolytique des échantillons métallographiques.
Utilisations déconseillées: Aucune contre-indication n'est identifiée. (*)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Struers S.A.S.
370, rue du Marché Rollay
FR-94507 Champigny sur Marne Cedex
Tel:+33 1 5509 1430
Responsable de la
préparation de la fiche de
données de sécurité: Responsable de la préparation de la fiche de données de sécurité: DHI
Toutes les questions concernant le contenu de cette fiche technique doivent être
transmises à :
struers@struers.dk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): (0)1 45 42 59 59.

+33 1 5509 1430
(Seulement pendant des heures d'ouverture)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	2/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP: Flam. Liq. 2;H225
Skin Irrit. 2;H315
Eye Irrit. 2;H319

2.2. Éléments d'étiquetage



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Le produit est facilement inflammable et peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air. Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et par ingestion et causer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Le produit contient : solvants organiques et eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	3/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

CLP:

% :	No CAS :	No CE :	No d'Enreg. REACH:	Nom chimique :	Classification du risque: Obs. :
65-85	64-17-5	200-578-6	01-2119457610- 43-xxxx	Ethanol	Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319
10<-15	111-76-2	203-905-0	-	2-Butoxyéthanol	Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 Acute Tox. 4;H302 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315
5-15	7732-18-5	231-791-2	-	Eau	-

Références : Le texte intégral pour toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

En cas de brûlure : laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital.

Inhalation : Aller à l'air frais et se reposer.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation persiste, continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets: Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Soins médicaux: Traiter de manière symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	4/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Moyens d'extinction inappropriés: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Le produit est inflammable et peut, en cas d'échauffement, dégager des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour les secouristes: Pas de recommandations spécifiques. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne pas rejeter à l'égout des quantités importantes de concentré, mais les enlever à l'aide d'une matière absorbante. Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Références : Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	5/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Mesures techniques : Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

Précautions techniques : Une aspiration ponctuelle est recommandée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions techniques de stockage : Respecter les règles relatives aux liquides inflammables.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter le contact avec des agents d'oxydation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

No CAS :	Nom chimique :	Comm e :	Valeurs limites :		Cat. :	Obs. :	Référence :
64-17-5	Alcool éthylique	-	1000 ppm	1900 mg/m3	VME	-	VLEP
		-	5000 ppm	9500 mg/m3	VLE	15min	
111-76-2	2-Butoxyéthanol	-	10 ppm	49 mg/m3	VME	*	VLEP
		-	50 ppm	246 mg/m3	VLE	*; 15min	

Obs. : *: Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection individuelle : Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée. Porter un appareil respiratoire à filtre anti-gaz, type A2.

Protection des mains : Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures : Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau : En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : ELECTROLYTE A2-I
Révision : 2019-12-05
Document no.: M0010

Page : 6/12
Imprimé : 2019-12-05
SDS-ID: FR-FR/20.0

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : Liquide.
Couleur: Incolore.
Odeur : odeur d'alcool
Seuil olfactif: Non disponible.
pH : Non applicable.
Point de fusion : Non disponible.
Point d'ébullition : 85°C
Point d'éclair : 12°C
Taux d'évaporation: Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible.
Limites d'explosion : 2 - 12 vol%
Pression de vapeur : Non disponible.
Densité de vapeur: Non disponible.
Densité relative : 0,83
Solubilité : Miscible avec l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non disponible.
Température d'auto-inflammation (°C): Non disponible.
Température de décomposition (°C) : Non disponible.
Viscosité: Non disponible.
Propriétés explosives: Non disponible.
Propriétés comburantes: Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Composés organiques volatils (COV) : 747 g/l (calculé)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit : ELECTROLYTE A2-I
Révision : 2019-12-05
Document no.: M0010

Page : 7/12
Imprimé : 2019-12-05
SDS-ID: FR-FR/20.0

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité: Aucunes informations disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucunes informations disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Conditions/matières à éviter : Éviter l'exposition à la chaleur et le contact avec les oxydants forts.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles: Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun particulier.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	8/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë (orale):</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité aiguë (dermique):</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité aiguë (par inhalation):</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée:</u>	Provoque une irritation cutanée.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire:</u>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>STOT - Exposition unique:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>STOT - Expositions répétées:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration:</u>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Inhalation :</u>	Les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Dans les cas graves, il y a également risque de perte de conscience ainsi que de lésions permanentes cérébrales et du foie.
<u>Contact avec la peau :</u>	Le produit contient du butoxyéthanol qui peut être absorbé par la peau.
<u>Ingestion :</u>	Peut avoir un effet irritant et provoquer un malaise.
<u>Effets spécifiques :</u>	Ce produit contient du butoxyéthanol qui est soupçonné d'avoir des effets nocifs à long terme sur les reins et le système nerveux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	9/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité : Le danger pour l'environnement que présente le produit est considéré comme limité.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité : Le produit est potentiellement dégradable. BOD20 ≥ 78%

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

:

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucunes informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets nocifs : Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux.

Code CED : 16 05 08

MELANGE PRET A L'EMPLOI : Code CED : 16 05 06

Emballages contaminés : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	10/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit est soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

No UN: 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S (Ethanol, 2-Butoxyethanol mixture)

Informations supplémentaires IMDG:
EmS : F-E, S-E
MFAG : 1

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 3

14.4. Groupe d'emballage

PG: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non.

Substance dangereuse pour l'environnement: Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucuns connus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac: Pas pertinent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	11/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières: En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.

Législations nationales : Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.
Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.
Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses, avec modifications.
Code du travail - Quatrième partie, Livre IV, Titre Ier : Risques chimiques.
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications.
Code du travail - Quatrième partie, Livre Ier, Titre V, Chapitre III : Jeunes travailleurs, avec modifications.
Code de l'environnement - Titre IV, Chapitre Ier, Sous-section 2 : Classification des déchets.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

État de la CSA: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de produit :	ELECTROLYTE A2-I	Page :	12/12
Révision :	2019-12-05	Imprimé :	2019-12-05
Document no.:	M0010	SDS-ID:	FR-FR/20.0

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 1.

Les (*) indiquent les modifications comparées avec la version antérieure.

Approuvées par DHI.

Allan Vorup

Abréviations et acronymes
utilisés dans la fiche de
données de sécurité:

PBT = persistant, bioaccumulatif et toxique.
vPvB = très persistant et fortement bioaccumulatif.

Autres informations:

Classification selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008:
Méthode de calcul.

Formulation des mentions de
danger :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark.
www.dhigroup.com.